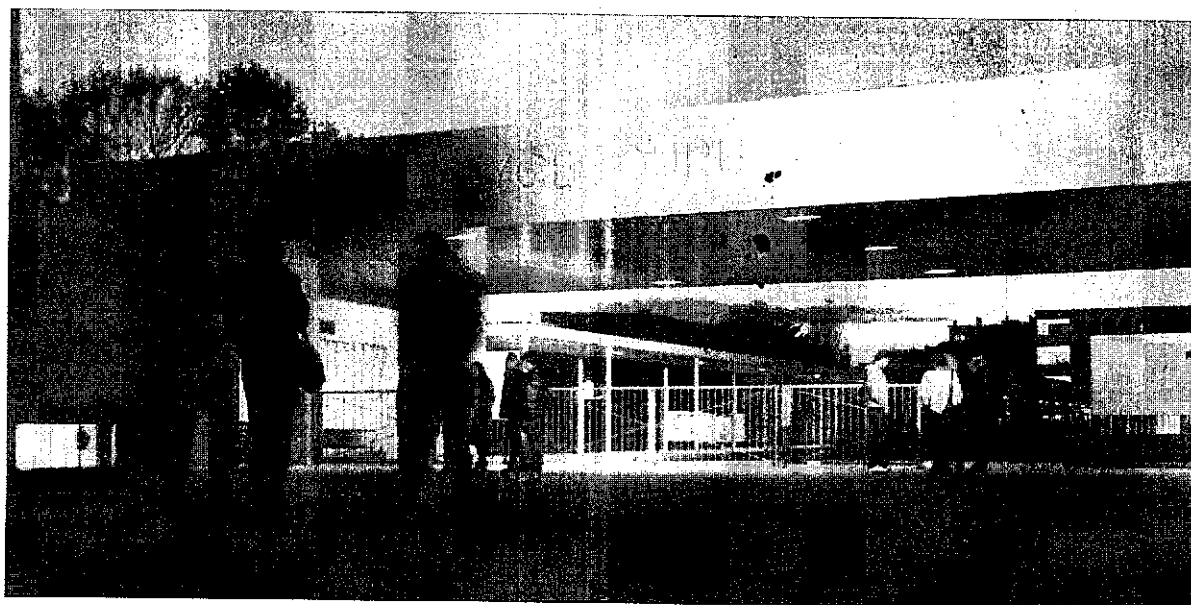


LES CAHIERS

DU CARREFOUR DES HUMANITES

PAUL RICŒUR



N ° 24 - Septembre 2025

L'édito.....	1
Les activités du Carrefour des Humanités Paul Ricœur.....	3
Varia.....	11
Comment la nature et l'homme ont façonné la baie du Mont-Saint-Michel : enquête géologique et historique (Bruno CALINE).....	11
Les IA à l'ère des nouvelles dynamiques internationales : transformations globales et rivalité de puissance (Sebastian SANTANDER).....	25
Tribunal ouïghour : prouver un génocide pour « entrave aux naissances » (Cloé DRIEU).....	41
Comptes rendus de conférences.....	53
Les mathématiques dans l'histoire et l'espace (Cédric VILLANI).....	53
Géopolitique de l'art contemporain : une remise en cause de l'hégémonie américaine ?.....	63
Comptes rendus à l'occasion du 80ème anniversaire de la libération de la poche de Lorient....	81
Les batailles oubliées de la libération des poches de l'Atlantique et de la mer du Nord (Stéphane SIMONNET).....	81
L'effort de défense : stratégies et enjeux géopolitiques (Jean-Yves LE DRIAN et Bernard ROGEL).....	83

Prix du numéro : 9 € (adhérent) ou 13 €

ISSN : 2265-9153

Les IA à l'ère des nouvelles dynamiques internationales : transformations globales et rivalité de puissance

Sebastian SANTANDER*

Introduction

La présente contribution se propose de revenir sur l'un des phénomènes majeurs de notre temps qui a pour vocation de bouleverser de manière profonde et durable les sphères technologique, sociale, économique et géopolitique à l'échelle de l'humanité : les intelligences artificielles (IA). L'analyse qui est proposée appréhende cette réalité comme un enjeu de relations internationales et s'interroge sur la manière dont les IA modifient les rapports de force internationaux et créent de nouvelles formes de compétition entre grandes puissances. Mais avant cela, il s'agira tout d'abord de comprendre les ressorts de l'essor fulgurant des IA pour ensuite tenter, autant que faire se peut, de définir les contours de cette notion et enfin d'étudier leur rôle en tant que facteur de transformation de nos sociétés. L'article se penchera ensuite sur les enjeux que représente ce phénomène à l'échelle internationale. Pour ce faire, il conviendra de jauger l'importance que les IA ont prise dans l'économie mondiale ainsi que l'avantage stratégique qu'elles procurent aux acteurs économiques et géopolitiques de la scène internationale. Ceci nous conduira tout naturellement à analyser les IA comme vecteur d'exacerbation de la compétition entre grandes puissances. Une attention particulière sera accordée aux stratégies développées et déployées tant par les États-Unis que par la Chine, les deux grands *leaders* en la matière afin de mieux saisir les dynamiques d'interaction et les enjeux de rivalités qu'elles occasionnent. Un autre sujet d'importance qui est abordé est celui de la réglementation des IA, d'autant que ces dernières posent à nos sociétés de très nombreux défis de nature diverse et variée (éthique, sécurité, manipulation de l'information, respect de la vie privée, biais et discrimination algorithmique, etc.). À

* Professeur ordinaire, directeur du Center for International relations Studies (CEFIR) et éditeur de la revue de Dialogues Inter-Régionaux à l'Université de Liège (ULiège) ; collaborateur scientifique auprès du Centre d'études sur l'Intégration et la Mondialisation (CEIM) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Ce texte reprend de manière synthétique des éléments développés plus en détail dans l'ouvrage de l'auteur : *Dynamiques des Relations internationales. Acteurs, enjeux et perspectives* (Liège, Presses Universitaires de Liège en 2025, 464 p.) avec des mises à jour.

défaut de voir émerger une gouvernance mondiale des IA basée sur une vision universelle partagée et des mécanismes de réglementations solides et contraignants, le monde se fragmente en divers modèles normatifs concurrents. Dans cette rivalité normative, trois modèles de gouvernance se distinguent et s'affrontent. Alors que les EU et la Chine ont, par rapport aux autres acteurs de la scène mondiale, plusieurs longueurs d'avance en matière de IA, un troisième acteur émerge avec force sur le terrain normatif : l'Union européenne. Le propos de ce point consistera à saisir la nature de ces différents modèles et d'évaluer leur influence sur la dynamique concurrentielle et la régulation globale des IA.

1. Une réalité incontournable du monde moderne

1.1. Les ressorts de l'essor récent des IA

Bien qu'il ne s'agisse pas à proprement parler d'un phénomène nouveau, ce n'est que depuis les années 2010 que les intelligences artificielles (IA) retiennent l'attention d'un nombre de plus en plus croissant d'acteurs allant des scientifiques aux citoyens lambda en passant par les entreprises, les milieux financiers, les médias, les stratèges, les philosophes, les législateurs, les chancelleries, les organisations internationales ou les organisations non-gouvernementales. Elles font dorénavant partie de ces enjeux qui façonnent profondément à la fois nos sociétés et la vie politique internationale. En d'autres mots, elles se sont imposées comme une réalité concrète, inévitable et irréversible de notre monde moderne².

L'ampleur que les IA ont prise en si peu de temps doit beaucoup à la conjonction d'une série de facteurs en lien avec les progrès rapides de l'innovation technologique³. Il faut tout d'abord évoquer l'essor de l'apprentissage automatique (*machine learning*) qui a rendu possible une situation où des instruments mécanisés apprennent par eux-mêmes au sens où ils s'entraînent à réaliser une tâche bien définie – la reconnaissance faciale ou vocale par exemple – à partir de données numériques qui lui sont fournies sans être explicitement programmées. Cet apprentissage automatique a pu se développer en raison du recours par voie numérique à des réseaux de neurones artificiels profonds. Ceux-ci ont permis de rendre possible la modélisation de systèmes qui simulent le fonctionnement du cerveau humain améliorant ainsi les performances des IA dans les nombreuses tâches qui leur sont commandées. Mais l'apprentissage automatique a également été rendu possible par l'explosion des mégadonnées du numérique (*big data*), véritable carburant des IA. Celles-ci sont générées par un recours généralisé et croissant aux réseaux sociaux, aux sites d'e-commerce, aux moteurs de recherche, aux capteurs (dispositifs de collecte d'informations à partir du monde réel) ou aux appareils connectés (*smartphones*, tablettes, montres intelligentes, voitures connectées, appareil domestiques intelligents), par l'émergence de systèmes de stockage de données (*cloud computing*)

² Blons E., *L'entreprise disruptée. Les défis de l'IA pour les ressources humaines*, Paris, Dunod, 2019 ; Georges B., « Intelligence artificielle : de quoi parle-t-on ? », dans *Constructif*, 2019, vol. 3, n°54, p.5-10.

³ Georges B., « Intelligence artificielle : de quoi parle-t-on ? », dans *Constructif*, 2019, vol. 3, n°54, p.5-10 ; Russel Stuart, *Q&A : The future of artificial intelligence*, [En ligne], consulté le 3 juillet 2025. URL : <https://people.eecs.berkeley.edu/~russell/research/future/q-and-a.html>

et par le développement de la puissance des ordinateurs capables d'accélérer le calcul des algorithmes d'apprentissage. À tout ceci, il faut rajouter un élément fondamental, celui de l'investissement massif des entreprises du numérique dans le domaine.

1.2. De quoi parle-t-on ?

Bien que ces éléments permettent de comprendre les raisons de l'ampleur du phénomène, ils ne nous disent pas encore ce que sont réellement les IA. Dès lors, avant d'aller plus loin, il convient de préciser ce que recouvre ce phénomène. En réalité, définir avec précision ce que sont les IA n'est pas chose simple d'autant qu'il n'y a pas de consensus universel en la matière.

Toutefois, un certain nombre d'experts s'accordent pour dire que le phénomène des IA se réfère à une simulation des processus d'intelligence humaine par des machines et par des systèmes informatiques⁴. Ils soulignent, par ailleurs, que, contrairement à l'être humain, les IA ne pensent pas mais calculent. Elles sont dépourvues d'intuition, d'émotions (un ordinateur peut simuler de la gêne, de la peur ou de la déception sans les ressentir), de conscience et de compréhension du monde comme les êtres humains, raison pour laquelle d'aucuns leur contestent le caractère intelligent⁵.

Par contre, on leur attribue la capacité d'effectuer un nombre croissant de tâches spécifiques et complexes (analyse de données volumineuses, traduction automatique, planification logistique, etc.) de manière plus rapide et plus efficace qu'un cerveau humain est supposé le faire. Cette faculté ne manque pas d'éveiller un immense intérêt stratégique auprès des compagnies technologiques (*Google*, *Microsoft*, *IBM*, etc.), des fabricants de divers domaines (automobile, électronique, etc.), des fournisseurs de services (e-commerce, banques, assurances, etc.), des *startups* spécialisées dans le domaine ou des institutions gouvernementales.

1.3. Un facteur de transformation de nos sociétés

Les IA sont devenues un vecteur majeur de transformation de nos vies quotidiennes d'autant que les secteurs d'activité humaine dans lesquels on les retrouve sont toujours plus nombreux au point que leur présence semble désormais partout incontournable. Elles sont mobilisées dans les foyers où elles surveillent et automatisent les appareils domestiques tels que les caméras, l'éclairage, le thermostat, l'alarme ou les verrouillages divers. Ce contrôle qui s'effectue à distance *via* des applications mobiles installées sur les *smartphones* ou les tablettes a engendré les maisons dites « intelligentes » ou « connectées ». Malgré un coût initial conséquent, ce système d'IA est capable, selon ses concepteurs, de développer une économie pécuniaire, de simplifier le quotidien et de maximiser la sécurité du logement – même si la pratique semble avoir démontré que ce dispositif n'est pas toujours à l'abri de vol de données et d'identité.

Les IA sont également génératrices d'assistants ou d'agents virtuels, comme *Alexa* d'*Amazon*, *Google Assistant*, *Siri* d'*Apple*, etc. Ces assistants vocaux, aussi connus sous le nom de *chatbot*, sont capables d'accomplir des tâches spécifiques au

⁴ Harkut D. G., Kasat K. et Harkut V. D., « Artificial intelligence – Challenges and applications », dans Harkut D. G. et Kasat K. (dir.), *Artificial intelligence – Scope and limitations*, Ankara, IntechOpen, 2019, [En ligne], consulté le 3 juillet 2025. URL : <https://www.intechopen.com/chapters/66147>

⁵ Julia Luc, *L'intelligence artificielle n'existe pas*, Paris, First, 2019 ; de Brabandere Luc, *Petit philosophie des algorithmes sournois*, Paris, Eyrolles, 2023.

bénéfice des internautes, telles que la commande de produits, la planification d'itinéraires, la recherche d'informations, la gestion d'agendas ou la lecture vidéo ou d'extraits musicaux. D'ailleurs, lors d'une opération de *shopping* en ligne, les consommateurs se voient recommander des produits personnalisés, situation rendue possible par la consultation de plateformes de commerce électronique qui recourent à l'IA (*Alibaba, Amazon, Cdiscount, Booking.com, eBay, Etsy, Google Shopping, Walmart, Zalando, etc.*) pour analyser les données relatives aux préférences et aux comportements des utilisateurs.

Les IA sont encore à la base de l'essor de l'identification vocale ainsi que de la reconnaissance d'images. En ce qui concerne la première, les IA permettent de dicter l'écriture d'*e-mails*, de surfer sur *internet*, de retranscrire des discours, de commander son véhicule, de lire à voix haute des SMS depuis un smartphone connecté, etc. Quant à la seconde, elle est capable d'identifier de manière automatique des lieux, des objets, des personnes et des actions présents dans une image ou une vidéo. Celle-ci est utilisée dans de nombreux domaines et, notamment, dans la sécurité, la vidéosurveillance, la reconnaissance faciale, la détection de fraudes, la robotique ou l'automobile.

Les IA innovent aussi dans le domaine de l'automobile à travers le développement progressif de la conduite autonome, c'est-à-dire sans pilotage humain. Elles se répandent également dans le secteur de la santé avec l'objectif d'assister le corps médical dans l'établissement de diagnostics ainsi que dans l'interprétation d'images médicales, comme les radiographies, les scanners ou les IRM, l'idée étant de favoriser une détection plus rapide des pathologies et la prise d'une décision adéquate plus précise. Son utilisation s'élargit au monde de l'industrie qui compte sur l'IA pour, notamment, automatiser des tâches répétitives et laborieuses et ainsi gagner du temps, accroître l'efficacité opérationnelle, réduire les coûts, mener des activités d'innovation et créer de nouvelles opportunités commerciales.

La compréhension de la communication forme un autre domaine dans lequel les IA ont accompli d'importants progrès en générant des langages similaires à ceux des humains. Dès lors, elles peuvent produire des traductions automatiques, mener des conversations, répondre à des questions, produire des textes. C'est précisément la fonction assumée par *ChatGPT*⁶. Ce type de *chatbot*, ou agent conversationnel, a des implications non négligeables, notamment dans le secteur de l'enseignement, d'autant que cette IA dispose de la capacité d'automatiser une série d'activités et de répondre aux questions des étudiants, d'offrir des cours en ligne, de rédiger des synthèses ou de corriger les erreurs d'un texte qui lui est soumis. *ChatGPT* constitue une intelligence générative du fait qu'il est à même de produire du langage autonome et compréhensible.

Les implications des IA ne s'arrêtent pas là puisqu'elles touchent d'autres domaines d'activité humaine, tels que le journalisme (production de contenu, rédaction assistée), la justice (assistance juridique, analyse de données légales), les services bancaires et financiers (conseils, fourniture d'informations sur l'état de comptes), l'agriculture (robot de récolte, suivi d'animaux), l'industrie manufacturière (anticipation de pannes, relevé de problèmes des machines de production, détection de défauts ou anomalies de produit, robotisation des tâches répétitives ou dangereuses), les ressources humaines (analyse de *curriculum vitae* et de profils, entretien virtuel avec des candidats, analyse des performances des employés), les divertissements (jeux vidéo intelligents, création d'effets spéciaux), le tourisme (assistance virtuelle aux

⁶ Précision : *ChatGPT* signifie conversation et modèle de traduction de langage prédictif.

voyageurs, recommandation en matière de destination), la recherche scientifique (recommandation de lecture, découverte de médicament, analyse d'imagerie médicale, analyse de données en masse), le transport (soutien à la fluidisation du trafic, optimisation des itinéraires), l'énergie (optimisation de la gestion d'énergie dans des bâtiments, analyse de données en matière de consommation pour détecter des fraudes), l'environnement (gestion des déchets, surveillance de l'état de l'environnement, prévention de catastrophes naturelles), la sécurité (système de détection d'intrusion, analyse de menace en ligne, système de comportements suspects) et bien d'autres domaines encore.

Les IA sont présentées comme des outils susceptibles de faciliter la vie des humains au sens où elles permettent de décharger ces derniers dans l'exécution d'un nombre conséquent de tâches quotidiennes. Elles ont aussi la capacité de bouleverser profondément nos sociétés d'autant que leur essor, en pleine ascension, n'est pas dépourvu d'inconvénients. En témoignent les biais algorithmiques (culturel, racial, de genre...), les menaces grandissantes pesant sur la pérennité de l'emploi dans de nombreux secteurs (financiers, transport, médecine, agriculture, commerce de détail...), les risques pour la confidentialité et la protection des données personnelles, les atteintes à la propriété intellectuelle, la désinformation (*fake news*, *deepfakes*...) en vue de manipuler la réalité à des fins politiques, idéologiques ou mercantilistes affectant la réputation d'individus, de gouvernements ou d'entreprises.

2. Les IA en tant qu'enjeu international

2.1. Levier de puissance dans l'économie internationale

Le champ des relations internationales n'échappe pas non plus à l'essor des technologies relatives aux IA d'autant qu'elles contribuent à exacerber la compétition capitaliste mondiale. Un nombre grandissant d'entreprises et de pays investissent toujours davantage dans les IA car ils considèrent qu'elles peuvent constituer un formidable levier de progrès économique et de modernisation de leur société. Ils les voient comme un levier pour obtenir un ascendant sur les autres acteurs de la scène internationale. La progression du marché des IA est exponentielle : entre 2015 et 2022, le montant des investissements dans le secteur est passé de 29,07 à 175,54 milliards de dollars⁷. Sur cette même période, le chiffre d'affaires du marché des IA a été multiplié par sept, passant de 12,75 à 91,9 milliards de dollars. À ce rythme de développement, les projections de certaines études indiquent que les IA contribueront à hauteur de 15 700 milliards de dollars à l'économie mondiale d'ici 2030, entraînant une augmentation de 14 % du PIB mondial⁸.

Dès lors, les IA deviennent un enjeu international extrêmement stratégique. Elles émergent comme un moteur de croissance économique et de développement industriel ainsi que comme un outil pour relever le défi de la concurrence mondiale. Face à la compétition globale, les États considèrent que le soutien aux IA peut leur apporter de nombreux atouts en matière d'innovation mais aussi en matière de

⁷ Delestre S., « Valeur des investissements annuels des entreprises dans le secteur de l'intelligence artificielle dans le monde entre 2013 et 2022 », *Statista*, 17 octobre 2023, [En ligne], consulté le 4 juillet 2025. URL : <https://fr.statista.com/statistiques/1360435/valeur-investissements-des-entreprises-dans-l-intelligence-artificielle-monde/>

⁸ PwC, « Sizing the prize. What's the real value of AI for your business and how can you capitalize? », dans *PwC*, 2017.

création d'emplois hautement qualifiés. Ils voient en elles un levier pour garantir et pérenniser la compétitivité internationale de leurs entreprises respectives en réduisant leurs coûts en main-d'œuvre, en bonifiant leur efficacité ou en améliorant leur productivité. Ils évoquent aussi le principe qu'en investissant dans la recherche et le développement des IA, ils pourront attirer de nouveaux investissements étrangers qui, à leur tour, stimuleront l'économie nationale, créeront de nouveaux emplois et consolideront leur compétitivité industrielle face à leurs concurrents de la scène internationale.

Ces retombées technologiques et économiques sont vues comme fondamentales dans la construction de la puissance, raison pour laquelle certains dirigeants, à l'instar du président Poutine, n'hésitent pas à déclarer que « celui qui dominera les IA dominera le monde ». Ces propos reflètent l'état d'esprit général dans lequel se trouve un nombre croissant d'acteurs de la scène internationale. Des pays comme la Chine ou les États-Unis se sont engouffrés dans la brèche en investissant des dizaines de milliards de dollars dans le développement des IA, chacun ambitionnant de damer le pion à l'autre afin de se hisser comme le leader principal et incontournable du secteur dans le monde (cf. *infra*). Mais les grandes puissances ne sont pas les seules à vouloir investir le domaine et à vouloir se doter de stratégies dans le domaine. De plus en plus de pays⁹ considèrent que s'adapter rapidement aux mutations occasionnées par cette technologie est devenu un impératif stratégique qu'il convient de combler sans retard sous peine de se voir dépassés.

2.2. Avantage stratégique

Dès lors, la maîtrise des technologies liées aux IA ne constitue pas qu'un simple enjeu économique. L'affirmation dans cette compétition technologique est aussi perçue par de nombreux États comme un moyen de renforcer leurs positions stratégiques respectives sur la scène internationale. Une sorte de course mondiale aux IA est désormais lancée dans le but de s'assurer une supériorité par rapport aux concurrents et adversaires potentiels. Cette compétition d'un genre nouveau se traduit par des investissements massifs dans le secteur de la sécurité et de la défense¹⁰.

Ce faisant, les États tentent de se procurer un avantage stratégique dans plusieurs domaines. Ils espèrent améliorer leur système de surveillance à l'échelle nationale et internationale en connectant leur dispositif (caméra, radars, capteurs, etc.) aux IA qui leur permettront de procéder, sans délai, à une analyse automatique des données. L'objectif étant de pouvoir disposer d'un outil capable de détecter anticipativement les menaces. Les États s'emploient aussi à mobiliser les IA dans le domaine du renseignement afin de récolter et d'analyser de manière automatisée de grandes quantités de données puisées dans différentes sources (réseaux sociaux, communications, etc.), l'idée étant de se doter d'un dispositif capable d'évaluer toute menace sécuritaire potentielle et, le cas échéant, d'anticiper toute action adverse.

Les IA sont aussi utilisées dans le domaine de la reconnaissance et, notamment, pour collecter, analyser et exploiter des informations relatives aux secteurs économique et industriel, l'objectif étant d'engranger des avantages compétitifs face aux concurrents. Cette logique anime également le secteur militaire qui recourt de plus

⁹ Villiers C., « Quels sont les pays où l'on investit le plus dans l'IA ? », *Statista*, 5 juillet 2025, [En ligne], consulté le 2 octobre 2023. URL : <https://fr.statista.com/infographie/29666/pays-avec-les-plus-grands-investissements-prives-dans-ia-entre-2013-et-2022/>

¹⁰ Allen G. et Chan T., « Artificial Intelligence and National Security », dans *Belfer Center for Science and International Affairs*, juillet 2017.

en plus aux IA pour mieux connaître les champs opérationnels sur lesquels évoluent les forces armées (identification de l'ennemi, de son positionnement, de ses infrastructures, de ses forces et faiblesses, des zones stratégiques, etc.)¹¹. Elles ambitionnent ainsi de rendre leurs opérations militaires plus précises et efficaces comme en témoigne les guerres en Ukraine ou à Gaza. Ces technologies en lien avec la reconnaissance sont également mobilisées pour protéger les frontières des États contre toute tentative d'incursion.

La course mondiale à l'IA, dans laquelle les acteurs sont engagés, vise aussi à atteindre l'autonomie militaire. Les États se dotent de systèmes d'armes autonomes (SAA), également connus sous le nom de système d'arme létale autonome (SALA). On assiste aujourd'hui à une véritable robotisation des armées qui est encouragée aussi bien par l'ambition d'engranger un avantage stratégique par rapport aux concurrents que par la volonté de diminuer les coûts économiques des interventions militaires et de réduire les risques encourus par les troupes ; d'autant que les opinions publiques se montrent graduellement allergiques aux pertes humaines. Les systèmes d'armes autonomes permettent d'accomplir des missions de reconnaissance et de surveillance, mais aussi des opérations militaires consistant à sélectionner et frapper des cibles sans intervention humaine directe. La technologie des IA est mobilisée dans la fabrication de systèmes de torpilles autonomes, de systèmes de défense antimissile, comme le *Iron Dome* d'Israël, ou aussi des chars sans pilote. Par ailleurs, de plus en plus de robots terrestres autonomes sont utilisés dans des opérations de déminage, de transport de charge, de sauvetage ou de support médical. Les armées ont aussi recours à des drones de combat (*Unmanned Aerial Vehicles*) et notamment à des drones kamikazes qui, équipés d'explosif, de caméra et d'identification visuelle, sont lancés sur des cibles ennemies, comme en témoigne le conflit russo-ukrainien¹².

Certains de ces équipements sont téléguidés par des opérateurs humains tandis que d'autres, connus sous le nom de « robots tueurs », sont davantage autonomisés et à même de sélectionner des cibles avant d'engager une frappe sur base des informations collectées par leurs capteurs et de leurs propres algorithmes. En d'autres mots, ayant été programmés, ces robots tueurs éliminent seuls les cibles humaines préalablement établies. En témoigne, selon un rapport de l'Onu, les essaims (flottille) de drones kamikazes autonomes lancés par l'armée turque en 2020 en Libye contre des combattants de l'armée anti-gouvernementale du général Haftar¹³. Aujourd'hui, ces essaims de drones sont capables d'anéantir tout type de cible, allant du simple individu à l'avion de combat. Ils sont tellement petits et nombreux que les systèmes de défense antiaériens conventionnels peinent à les neutraliser.

Le recours à de telles pratiques ne manque évidemment pas de soulever d'importantes questions d'ordre tant éthique que juridique. On peut s'interroger à qui échoit la responsabilité en cas d'erreur, d'autant que la décision n'est pas directement prise par des humains. Doit-elle incomber au fabricant, au programmeur, au robot ? Mais comment dès lors imputer une responsabilité à une machine dépourvue de conscience ? L'utilisation de robots tueurs soulève des préoccupations en matière de conformité par rapport au droit international humanitaire et, dans celui-ci, par rapport à la distinction entre combattants et non-combattants. Des questions émergent

¹¹ Berthier Th., « Les enjeux d'intégration de l'intelligence artificielle et de la robotique militaire sur le champ de bataille », dans *Diplomatie*, n° 70, octobre/novembre 2022.

¹² Bendett S. et Nersisyan L., « The drone war over Ukraine », dans Henriksen D. et Bronk J. (dir.), *The Air War in Ukraine. The First Year of Conflict*, Londres, Routledge, 2024, p. 168-195.

¹³ Onu, Rapport final du Groupe d'experts sur la Libye créé par la résolution 1973 (2011) du Conseil de Sécurité, S/2021/229, 8 mars 2021.

également au sujet du manquement eu égard aux droits humains et, notamment, au droit à la vie, à la protection contre la torture, les traitements inhumains ou le droit à un procès équitable. On s'interroge également sur l'importance de permettre à l'humain de garder le contrôle des opérations militaires.

La cybersécurité constitue un autre secteur au sein duquel les IA sont massivement utilisées ; différents acteurs y recourent : des États aux entreprises en passant par les organisations internationales sans oublier les *hackers* et les cybercriminels. Certains d'entre eux mobilisent les IA pour déployer des attaques cybernétiques et de telles pratiques alimentent ce que d'aucuns appellent la « cyberguerre »¹⁴. Celles-ci peuvent se traduire par des opérations d'espionnage, de piratage informatique, de désinformation, de manipulation ou de perturbation des systèmes informatiques via la diffusion de virus. Le but poursuivi ici est de porter préjudice à l'adversaire en menaçant sa sécurité et ses infrastructures critiques (énergie, transport, télécommunications, finance, installations militaires, services de sécurité, etc.) tout en essayant de le déstabiliser sur le plan géopolitique. Les techniques numériques sont également utilisées pour se protéger contre ces attaques et préserver autant que faire se peut ses intérêts.

3. Les IA vecteur d'exacerbation de la compétition entre grandes puissances

3.1. Les États-Unis, berceau des IA modernes

Aujourd'hui le monde est le théâtre d'une compétition acharnée pour la suprématie en matière d'IA. Parmi les nombreux acteurs qui prennent part à cette course, il y en a deux qui disposent de plusieurs longueurs d'avance dans le secteur : les États-Unis (ÉU) et la Chine. Depuis plusieurs années, ces deux pays ont développé des échanges étroits d'ordre multiple. Ces échanges s'accompagnent d'une rivalité acerbe croissante à l'échelle diplomatique, économique, commerciale, géopolitique, militaire et technologique. Les décideurs chinois ambitionnent de rattraper et de dépasser la puissance américaine. En matière d'IA, ils veulent devenir le *leader* mondial d'ici à 2030, le principal pôle technologique et scientifique d'ici 2035, et le successeur des États-Unis comme première puissance mondiale à l'horizon de 2049, date de commémoration du centenaire du régime communiste chinois.

Du côté américain, on entend contrecarrer les ambitions chinoises et prendre des dispositions pour distancer durablement la Chine. De fait, la maîtrise des IA est devenue un enjeu profondément stratégique qui alimente le bras de fer sino-américain. Les ÉU sont la puissance pionnière historique des IA ; ils ont toujours été en avance dans le domaine, se garantissant ainsi une large domination internationale. Le pays est aidé en cela par ses institutions universitaires productrices de recherches de pointe comme le *Massachusetts Institute of Technology (MIT)*, les universités de Stanford ou de Berkeley, etc..., mais aussi par l'essor de grands pôles mondiaux de l'innovation technologique comme la *Silicon Valley*, située en Californie, qui a donné naissance aux champions numériques spécialisés en IA comme les *Gafam (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft)*, les *Natu (Netflix, Airbnb, Tesla, Uber)* ou autres champions numériques. Actuellement, la *Silicon Valley* accueille des milliers

¹⁴ Luiggi J-S, « Cyberguerre, nouveau visage de la guerre », dans *Stratégique*, 2016, n° 112, p.91-100.

d'entreprises et des *start-ups* de haute technologie qui tirent profit du *leadership* incontesté américain en ce qui concerne le financement par capital-risque des IA. D'importants fonds privés sont disponibles pour appuyer les projets et les idées innovantes portés par des chercheurs et *start-ups* dans le secteur. C'est ce qui a donné naissance à des entreprises comme *OpenAI* – créatrice de *ChatGPT*. Les partenariats étroits qui se nouent entre universités et entreprises technologiques contribuent, à leur tour, à la progression de la connaissance dans le domaine des technologies sur les IA.

L'État américain joue aussi un rôle d'incitateur et investit massivement dans la recherche et le développement et encourage des partenariats public-privé (PPP). Des agences publiques comme la *National Science Foundation* (NSF) ou la *Defense Advanced Research Projects Agency* (Darpa) sont des leviers de financement et d'encouragement de la recherche en IA. Cette dernière conduit de la recherche technologique à usage militaire ; ce qui dénote du caractère géopolitique sous-jacent des nouvelles technologies aux États-Unis. Elle est à l'origine de nombreuses innovations : internet, GPS, géolocalisation, drones ... On a aux États-Unis un impressionnant écosystème d'innovations, notamment, en IA. Le pays attire de nombreux talents, chercheurs et entrepreneurs venus des quatre coins du monde malgré la politique migratoire très restrictive menée par la deuxième administration Trump (2025-2028), laquelle risque à terme de fragiliser cette capacité d'attraction. Quoiqu'il en soit, tout cet écosystème technologique a contribué à faire des ÉU le principal pôle mondial de la recherche et de l'innovation sur les IA.

3.2. Chine, principal challenger stratégique dans la course aux IA

Mais les ÉU ne sont pas sans concurrents. Depuis quelques années, la Chine a fait des progrès fulgurants dans le domaine, ce qui lui a permis de réduire substantiellement l'écart technologique avec les ÉU. Bien qu'elle investisse dans le secteur des sciences et des technologies depuis les années 1980, ce n'est que depuis l'accession au pouvoir de Xi Jinping que la Chine a hissé le développement des IA au rang de priorité nationale absolue. Il y a un point de basculement dans l'attitude des autorités chinoises. En 2017, le programme informatique *AlphaGo* développé par *DeepMind* – filiale de *Google* – bat à trois reprises au jeu de go le numéro Un mondial de la discipline, le chinois Ke Jie. Ceci choque les autorités chinoises et les encourage à faire du développement de ces technologies une priorité¹⁵. Deux mois après cette prise de conscience, la Chine adopte (juillet 2017) son « Plan de développement de la prochaine génération d'intelligence artificielle », réponse politique pour garantir son épanouissement dans le domaine. Ce plan complète et renforce le plan stratégique *Made in China 2025* adopté en 2015 qui visait à moderniser et à renforcer la compétitivité de l'industrie nationale en favorisant l'innovation, notamment, dans le secteur des IA, tout en réduisant la dépendance du pays vis-à-vis des technologies étrangères.

Le plan de 2017 a pour ambition essentielle de relever un double défi, interne et externe, dans le secteur des IA. Le premier objectif vise à faire des IA un levier de pérennisation de la dynamique économique du pays et un moyen pour relever tout un éventail de défis sociétaux pour améliorer la mobilité urbaine (réduction du trafic *via* le transport intelligent), la gestion des villes (planification urbaine, gestion de déchets, qualité de l'air, etc.), la performance des services sociaux, les soins de santé, l'efficacité énergétique, l'accroissement de la productivité industrielle et agricole *via*

¹⁵ Lee K.-F., *I.A. La plus grande mutation de l'histoire*, Paris, Les Arènes, 2019.

l'automatisation, la sécurisation financière (gestion des investissements, détection des fraudes, etc.), la sécurité alimentaire, la modernisation de l'éducation ou la protection de l'environnement. La Chine envisage aussi les IA comme un canal de renforcement de la sécurité nationale, de prévention criminelle, de gestion proactive des menaces via la surveillance vidéo automatisée, la reconnaissance faciale ou la cybersécurité, l'optimisation du contrôle social ou la modernisation des forces armées afin d'accroître ses capacités opérationnelles, la réduction de fardeau humain à l'aide de drones militaires, de véhicules terrestres autonomes ou de robots militaires de différents types (terrestres, aériens et sous-marins) ou le renforcement de la position chinoise dans la compétition géopolitique avec les États-Unis.

Le deuxième objectif renvoie à l'obsession persistante des autorités chinoises : détrôner le rival américain et faire de la Chine la première puissance mondiale. Ce plan a été imaginé pour rattraper et dépasser les États-Unis et faire de la Chine, d'ici à 2023, la référence mondiale incontestée dans le domaine de ces technologies. Pour ce faire, la Chine a adopté de nombreuses mesures et débloqué des investissements massifs. Les dépenses dans le secteur ont atteint les 14,75 milliards de dollars en 2023 et pourraient presque doubler d'ici 2026 pour se chiffrer à 26,44 milliards de dollars¹⁶. Elle soutient la création de laboratoires de recherche dans les universités, elle active des programmes de formation de talents et déploie des stratégies pour attirer des chercheurs et ingénieurs nationaux et internationaux dans le domaine des IA, elle promeut des collaborations entre le secteur privé, les instituts de recherche et les universités. Elle adopte des politiques d'incitation pour permettre à des entreprises engagées dans des projets sur les IA de bénéficier de subventions et/ou d'allègements fiscaux. Le pouvoir central œuvre à impliquer tous les niveaux de pouvoir dans le développement des technologies des IA et encourage des partenariats entre ces derniers, les grandes entreprises numériques chinoises et les universités. Cette volonté se traduit par l'octroi de subventions publiques, de financements à la recherche, des avantages fiscaux et la formation de talents. Ces incitations favorisent l'essor d'un grand nombre de *start-ups* dans l'IA. La Chine abrite dorénavant le deuxième plus grand nombre de *start-up* derrière les États-Unis (243 contre 704) ; elle dispose aussi de nombreux géants de la technologie numérique comme les *Bhatx* (*Baidu, Huawei, Alibaba, Tencent, Xiaomi*) qui pèsent des centaines de milliards de capitalisation boursière. La Chine dispose aussi, comme États-Unis, de fonds de capital-risque qui permettent de soutenir les *start-ups* en IA. Toutes ces dispositions favorisent l'émergence de pôles technologiques de pointe dédiés aux IA en différents endroits du territoire et notamment à Hangzhou, à Pékin, à Shanghai, à Shenzhen ou à Wuhan. Un des plus importants épicycles du *high-tech* chinois est le *Zhongguan science park*, surnommé le « Silicon Valley chinois » et situé à Pékin dans le district de Zhongguancun.

Ce volontarisme proactif a contribué à une montée en puissance fulgurante du pays dans la recherche mondiale sur les IA ; ce qui se traduit par un essor stupéfiant des dépôts de brevets chinois dans le domaine¹⁷. Selon l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), la Chine est maintenant le pays qui dépose le plus de brevets en IA devant les États-Unis. La Chine encourage aussi une coopération rapprochée entre le domaine de la défense et les sociétés technologiques civiles, telles

¹⁶ Oyedeji E., « China's AI Market to Exceed \$26 Billion by 2026 », 24 mai 2023, [En ligne], consulté le 5 juillet 2025. URL : <https://www.techloy.com/chinas-ai-market-to-exceed-26-billion-by-2026/>

¹⁷ Gaudiaut T., « Course à l'IA : la montée en puissance de la Chine », *Statista*, 16 décembre 2022, [En ligne], consulté le 5 juillet 2025. URL : <https://fr.statista.com/infographie/24982/innovation-intelligence-artificielle-nombre-brevets-ia-machine-learning-par-entreprises/>

qu'*Alibaba*, *Tencent* ou *Baidu* pour permettre à son armée de se moderniser et aux firmes numériques chinoises d'accéder à des financements, à de la technologie militaire, à des ressources ou des marchés. Les avancées fulgurantes accomplies dans le domaine des IA sont aussi redevables à certains avantages dont dispose la Chine dont une prédisposition favorable de sa population à l'égard de l'utilisation des IA : mobilisation des logiciels de reconnaissance vocale et visuelle, usage massif des assistants virtuels, recours rapide aux *smartphone* pour payer des biens et services en ligne avec *WeChat* ou *Alipay* entraînant une raréfaction considérable de la monnaie fiduciaire¹⁸. La Chine héberge le plus grand nombre d'utilisateurs d'internet et de *smartphone* au monde (plus de 800 millions) : certaines applications possèdent un milliard d'utilisateurs. C'est le cas de *WeChat* de l'entreprise *Tencent*, le pendant de *WhatsApp*. Cet type d'application est plus sophistiquée que son équivalent américain et a plus de fonctionnalités (système de messagerie, appels gratuits, boutiques en ligne, paiement en ligne, etc.). Ceci crée d'immenses quantités de données disponibles (carburant des IA) et favorise l'entraînement des algorithmes des IA par apprentissage automatique. Bref, les IA occupent une place centrale en Chine et sont présentes quasiment partout dans la société.

3.3. Riposte américaine face à la montée en puissance des IA chinoises

Les avancées considérables accomplies par la Chine dans le domaine des IA la projettent aujourd'hui comme la seule puissance au monde apte à rivaliser avec les États-Unis, une réalité accueillie par les autorités américaines comme une menace pour leur hégémonie dans ce secteur, d'autant que l'essor chinois pose de nombreux défis à la puissance américaine, notamment, en termes de concurrence économique, industrielles commerciale, militaire, géopolitique ainsi qu'en matière de cybersécurité ou d'espionnage. La montée en force de la Chine suscite d'importantes inquiétudes qui transcendent les lignes partisans aux États-Unis. La volonté américaine d'entraver l'essor chinois constitue d'ailleurs un des rares sujets sur lesquels républicains et démocrates s'entendent.

Depuis au moins la fin des années 2010, chaque gouvernement qui accède au pouvoir aux États-Unis n'hésite pas à adopter sa propre batterie de mesures pour essayer de faire obstacle au développement du secteur des IA en Chine. Parmi les plus contrariantes et contraignantes pour la Chine, il y en a une qui est hautement stratégique. Elle a pour vocation d'affecter sérieusement le secteur chinois des IA et partant les ambitions d'autonomie technologique de la Chine. Il s'agit de priver la Chine de puces semi-conducteurs avancés. Celles-ci constituent un matériau essentiel utilisé dans la fabrication des *smartphones*, des tablettes, des ordinateurs, des télévisions, des missiles balistiques, des avions de chasse, ou encore des drones. Elles sont aussi utilisées dans les systèmes de navigation, de radar et de satellite, dans les équipements médicaux, dans l'industrie automobile, dans le développement d'internet (5G) et ailleurs.

Peu de pays dans le monde disposent de la technologie adéquate pour produire les puces électroniques et les semi-conducteurs : États-Unis, Taïwan, Corée du Sud, Japon, Chine et Pays-Bas. Pour exploiter les faiblesses chinoises en la matière, les autorités américaines restreignent drastiquement l'exportation des semi-conducteurs de pointe vers la Chine. Elles imposent à leurs compagnies travaillant dans le secteur

¹⁸ Thibault H., « En Chine, pièces et billets ont quasiment disparu », *Le Monde*, 27 juin 2025, [En ligne], consulté le 6 août 2025. URL : https://www.lemonde.fr/economie/article/2025/06/27/en-chine-pieces-et-billets-ont-quasiment-disparu_6616124_3234.html?random=873397582

(Intel, Qualcomm ou Nvidia) d'acquiescer une licence pour vendre aux sociétés chinoises la technologie ou les composants nécessaires à la production de ces semi-conducteurs. Elles s'appuient sur des lois à caractère extraterritoriale, comme la *Foreign Direct Product Rule*, pour interdire à des entreprises étrangères d'alimenter la Chine en technologies de semi-conducteurs d'origine américaine. Elles adoptent des lois, comme la *Chip Act for America* (2022), pour octroyer des incitatifs (52 milliards de dollars), aux entreprises américaines et étrangères prêtes à investir aux États-Unis dans la production de semi-conducteurs et à abandonner durant dix ans tout projet d'investissement dans le secteur en Chine. Les États-Unis œuvrent pour rassembler autour d'eux les pays à la pointe de ces technologies et créer contre la Chine une alliance pérenne – dite Chip 4 – avec Taïwan, la Corée du Sud et le Japon. Ils entraînent dans ce bras de fer technologique les pays européens et surtout les Pays-Bas qui, grâce à leur entreprise ASML, disposent de machines ultra-performantes capables de fabriquer les puces les plus avancées. Les pressions américaines exercées sur ces pays alliés ont fait plier le Japon et les Pays-Bas, les ont contraints à s'aligner sur la position étatsunienne et à restreindre les exportations d'équipements de technologies de fabrication de semi-conducteur vers la Chine.

Pour se justifier, les autorités américaines adoptent un discours incriminant la Chine et accusent les décideurs chinois d'élaborer leur puissance technologique et le savoir-faire qui l'accompagne en matière d'IA en recourant à des pratiques supposément déloyales. Elles reprochent à la Chine d'user de mesures protectionnistes du fait qu'elles octroient des subventions publiques aux entreprises privées. Les États-Unis profèrent également des critiques acerbes contre ce qu'elles désignent la « Grande Muraille numérique » (*The Great Firewall*), barrière mise en place par la Chine pour contrôler et restreindre l'accès des sociétés américaines (Google, YouTube, Meta, WhatsApp, Instagram, X, Yahoo...) à internet et aux technologies sur son territoire. Les autorités américaines reprochent à la Chine de forcer les entreprises étrangères de partager leurs technologies et savoir-faire contre un accès au marché chinois et l'accusent de vol technologique et d'accaparement de propriété intellectuelle dans le domaine des IA.

3.4. Réponses chinoises

Ces mesures affectent l'écosystème chinois de technologie de pointe. Dès lors, les autorités chinoises n'hésitent pas à répliquer. Elles augmentent fortement les investissements en faveur des entreprises chinoises qui fabriquent des semi-conducteurs et interdisent à leurs entreprises de travailler avec certaines compagnies américaines (comme *Micron*) productrice de cartes mémoire. Elles saisissent les instances internationales et se tournent vers l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour engager des procédures de règlement des différends contre les États-Unis et leurs mesures de contrôle des exportations des puces semi-conducteur de pointe. Elles tentent aussi de tirer profit de la dépendance des entreprises américaines, européennes et asiatiques vis-à-vis de ses terres rares pour faire pression sur les États-Unis et leurs alliés. Les métaux extraits de ces lieux présentent un caractère stratégique vu qu'ils sont utilisés par des sociétés américaines, japonaises et européennes pour fabriquer les semi-conducteurs de pointe. La Chine détient approximativement 90 % de la capacité mondiale de raffinage des terres rares. Elle utilise cette domination comme une arme dans la guerre commerciale que la deuxième administration Trump a intensifiée à son encontre.

4. Des modèles de gouvernance des IA en compétition

Il ne fait aucun doute qu'au cours des années à venir, le phénomène des IA poursuivra son développement et continuera à influencer et à transformer durablement nos sociétés. Les défis posés par les IA en matière d'équité, de respect de la vie privée, de sécurité ou d'éthique (cf. *supra*) soulèvent inmanquablement la question de la gouvernance mondiale ; autrement dit, celle de savoir si des normes, des règles et des mécanismes de contrôle sont actuellement esquissés à l'échelle internationale pour accompagner le développement et l'utilisation des IA afin de garantir la sécurité, prévenir les abus et favoriser l'équité. Dans les sociétés nationales, le droit accuse toujours un retard par rapport aux évolutions économiques, technologiques ou morales. Il n'en va pas autrement dans la vie politique internationale où l'adoption de réglementations peut s'avérer plus lente encore qu'au stade national en raison, notamment, de la multiplicité et de la variété des acteurs impliqués, de la diversité des intérêts, de la complexité des enjeux et des tractations ainsi que de la déficience à l'échelle mondiale de véritables instances régulatrices analogues à celles de l'État. Le domaine des intelligences artificielles ne déroge pas à la règle. Les cadres internationaux de réglementation des IA sont encore balbutiants, dépourvus de vision universelle partagée et partant dénués de mécanisme contraignants.

Faute de consensus sur les principes de gouvernance des IA, chaque acteur ambitionne de développer et promouvoir son propre cadre normatif quitte à entrer en concurrence avec d'autres et à alimenter une fragmentation croissante des cadres réglementaires internationaux. Parmi ces acteurs, trois grandes puissances se détachent clairement dans cette concurrence, à savoir les États-Unis, la Chine et l'Union européenne. Chacune de ces puissances défend une vision propre et un modèle de gouvernance spécifique des IA. Ces divergences dans la manière de concevoir les stratégies de réglementation des IA s'expliquent par des approches culturelles, légales et politiques propres à chaque puissance. Elles sont toutes persuadées que leur conception incarne la meilleure voie de régulation du secteur.

Les États-Unis ainsi que d'autres pays comme le Royaume-Uni sont avant tout soucieux de l'innovation et défendent une approche souple, légère et minimaliste animée par la « granularité ». Ainsi, au lieu d'imposer au pays une législation globale pour réglementer l'ensemble du domaine des IA, les autorités privilégient une approche sectorielle qui produit des règles spécifiques à chaque sphère et entité infra-étatique. Chaque domaine développe alors ses propres règles en fonction de ses particularités, de ses risques et de ses attentes. Ce qui signifie que la préoccupation première est de favoriser en premier lieu l'industrie de l'innovation, la compétitivité et la croissance économique, et ensuite la réglementation, raison pour laquelle les tenants de cette approche se montrent fort critiques envers la stratégie normative de l'Union européenne.

Alors que les États-Unis privilégient plutôt une démarche basée sur la logique du marché, la Chine favorise une approche hybride qui encourage l'essor du marché mais dans laquelle l'État exerce un rôle conséquent¹⁹. L'État chinois encourage l'essor du secteur des IA par l'adoption de plans gouvernementaux à long terme, par des financements massifs de la R&D, par l'attribution de subsides publics et autres incitatifs

¹⁹ Bradford A., « The race to regulate artificial intelligence. Why Europe has an edge over America and China », dans *Foreign Affairs*, 27 juin 2023, [En ligne], consulté le 10 août 2023. URL : <https://www.foreignaffairs.com/united-states/race-regulate-artificial-intelligence-sam-altman-anu-bradford>

à destination des entreprises privées, par la formation de talents, par l'instauration de partenariats public-privé ou par la consolidation de pôles de technologie de pointe. Ce volontarisme est impulsé par l'impératif que les autorités chinoises se sont fixées, celui de dépasser les États-Unis pour devenir d'ici quelques années le *leader* mondial des IA. Non seulement elles ambitionnent de favoriser l'épanouissement du domaine, elles cherchent encore de surcroît à l'encadrer étroitement par des réglementations afin d'éviter que les IA leur échappent car elles craignent leurs potentiels déstabilisateurs sur le plan politique et social.

À la différence des États-Unis, le système chinois d'encadrement du secteur répond à une approche beaucoup plus centralisée. Il est à l'intersection d'une innovation technologique rapide et d'une surveillance étatique étroite. Les autorités chinoises, caractérisées par une approche peu restrictive en matière de collecte de données numériques, recourent continuellement à l'IA pour déployer des systèmes de surveillance de leur entreprises et de leurs citoyens. En témoigne le « système de crédit social », érigé à partir des années 2010, qui permet aux autorités d'évaluer, de récompenser et de punir les entreprises et les citoyens chinois²⁰. Selon cette pratique, chacun se voit attribuer un capital de points de départ qui pourra varier en fonction de son comportement social. Pour ce faire, le pouvoir fait appel à la reconnaissance faciale, à la surveillance des réseaux sociaux, ou à l'analyse des communications téléphoniques. De nombreux domaines font l'objet d'évaluation ; parmi celles-ci : le respect des lois, l'observance du code de la route, les comportements en ligne, les habitudes de consommation, la responsabilisation financière (remboursement de prêts, paiement de factures, etc.) ou la loyauté envers le gouvernement. Ceux qui réalisent de mauvais scores seront sanctionnés et pourront subir des restrictions en matière d'accès au crédit, au logement, au voyage et à d'autres services. Certains peuvent voir leur nom inventorié sur des listes noires et projeté sur des écrans publics, participant ainsi de leur discrédit social. Par contre, les citoyens qui obtiennent de bons scores pourront bénéficier de nombreux avantages comme des prêts préférentiels, de meilleures opportunités d'emploi ou des réductions en matière de service (location de voiture, transport en commun, hébergement, etc.). Le modèle chinois vise donc non seulement à favoriser le développement des algorithmes mais aussi à les contrôler, voire à les orienter à des fins politiques et sociales.

Ce mode de gouvernance est considéré, notamment, en Europe avec une profonde méfiance du fait des risques de dérive qu'il comporte en termes d'abus de pouvoir et des moyens qu'il met à disposition des autorités pour juguler des opinions politiques dissidentes. Il est perçu comme un inquiétant instrument d'intrusion dans la vie privée des personnes et de contraction des libertés individuelles. Dès lors, émerge la question de savoir ce que fait l'Europe dans le domaine. Tout d'abord, on doit souligner que bien qu'elle dispose d'une certaine expertise de pointe en matière d'IA grâce à ses institutions, laboratoires et réseaux de recherche, elle accumule un retard conséquent par rapport aux États-Unis et à la Chine. Cette déficience s'explique par un manque de financement et d'investissement dans le domaine, par l'absence de champions numériques équivalents aux *Gafam* ou *Bhatx*, par la faiblesse du nombre de licornes européennes, par la fuite de talents du domaine vers les pôles de technologies de pointe américains ou chinois, par une dépendance technologique à l'égard de l'étranger ou par une carence de *big data* disponibles du fait que les

²⁰ Dubois de Prisque E., « Le système de crédit social. Comment la Chine évalue, récompense et punit sa population », dans *Note de l'Institut Thomas More*, n°36, juillet 2019, p. 1-24.

données des internautes européens sont captées par des compagnies étrangères du numérique²¹.

Toutefois, l'Europe semble avoir pris conscience de cette situation qui la coince entre les deux superpuissances des IA. Dès lors, afin d'exercer une certaine influence, l'UE cherche à assumer un *leadership* en matière de production de réglementations. Elle a, d'ailleurs, montré la voie en matière de réglementation des IA en proposant ou en adoptant une série d'initiatives qui reposent sur une approche davantage axée sur la protection des droits fondamentaux, de la vie privée, de la non-discrimination ou des données numériques. Comparée à d'autres approches, celle de l'Union européenne semble davantage guidée par des considérations éthiques. Son modèle de régulation cherche à se situer à l'intersection de l'innovation et de la protection des droits fondamentaux comme en témoigne son *Artificial Intelligence Act (IA Act)*, réglementation entrée en vigueur le 1^{er} août 2024.

Au final les nombreuses législations ou propositions de réglementation qui graduellement émergent ici ou là sont animées par des approches, des pratiques, des cultures, des intérêts et des valeurs propres à chaque acteur et région du monde. Face à ce paysage international hétéroclite et fragmenté, les acteurs semblent, pour l'heure, dépourvus d'idées sur les voies à emprunter pour rapprocher les points de vue et œuvrer en faveur d'un processus de construction d'une gouvernance mondiale en matière d'IA.

Pour aller plus loin :

Sebastian SANTANDER, *Dynamiques des Relations internationales. Acteurs, enjeux et perspectives*, Liège, Presses Universitaires de Liège, 2025, 464 p.

²¹ Miaillhe N., « Géopolitique de l'intelligence artificielle » : le retour des empires ? », dans *Politique étrangère*, n°3, 2018, p. 105-117 ; Nocetti J., « Intelligence artificielle et politique internationale. Les impacts d'une rupture technologique », dans *Études de l'Ifri*, novembre, 2019, p. 1-39.

Les Cahiers du Carrefour des Humanités Paul Ricœur

ISSN : 2265-9153

Numéro : 24

Imprimé en septembre 2025 par
Papeterie Tonnerre - Groupe Bretagne Buro
83 Bd Cosmao Dumanoir, 56100 LORIENT (F)